

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 9 novembre 2019

Présents :

Martine Boulez, Loïc Berquet, Laurent Fouché, Jean-Hugues Guenon, Didier Ruscassie, Jean-Luc Soulhol, Laurent Viroles.

Excusés et absents : Jean-Noël Beffara, Michel Meyniel, Philippe Savinaud, Fred Sinatti, Stéphane Weinberg.

Balise de Soult.

La batterie a été changée, mais elle est toujours en panne. Les infos envoyées étaient très fiables.

→ La remplacer par une balise Holfuy (infos sur le site FFVL), sur le réseau fédéral en 3G

(compter ± 800 €)

→ Jean-Luc finalise.

Terrains :

- **Le Roc :**

- L'entretien du chemin sera fait par Jean-Luc Moulène en février avec l'apport de grave émulsion (mélange de sable et de goudron). Le devis s'élève à 3360 €. Le CDVL 46 financera à hauteur de 1000 €, le CDVL 24 : 500 €, Périgord Parapente entre 400€ et 500 €, restera 1500 € à la charge de CVL.

→ Prévoir d'aménager des sorties d'eau. Il faudra de la main d'œuvre.

- Jean-Hugues a rencontré le maire du Roc pour trouver un autre atterro. Tous les terrains potentiels appartiennent au fils du maire qui n'est pas partant pour nous louer une parcelle.

→ Le recontacter pour proposer un échange avec notre terrain.

→ Laurent Fouché va également suivre le dossier.

- Un panneau officiel sera posé au déco.

→ Prévoir un panneau pour les motards qui creusent le terrain en faisant ½ tour. (Jean-Hugues fait faire un devis à Signalétic, avec 4 panneaux limitation de vitesse à 10 km/h (pour Soult)

- **Mercou :**

- La parcelle du déco est toujours en cours d'achat.
- Le chemin de descente à l'atterro, autrefois entretenu par la mairie de Creysse, n'est plus praticable.

→ Contacter la mairie de Creysse

- **Soult :**

Problème des atterrissages en haut, sujet récurrent et inévitable.

→ Faire le point avec Griselli et Meyniel : envisager la pose d'un portail automatique et une location de 200 € à l'année.

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 9 novembre 2019

- **Glans :**

- Négociation en cours pour un terrain officiel plus près. Un terrain provisoire est aménagé.
- Le terrain est déclaré sur le site de la FFVL.
- L'aménagement du terrain n'a rien coûté au club.
→ Prévoir une journée inaugurale au printemps.

Biplaces :

270 € de recettes pour l'année (Fred, Roland, Jacques qui ont volé avec leur matériel)
Le bi du club n'est pas sorti. Jean-Marie a changé le suspentage bas.

EPAL :

Marjorie GASC a sollicité Loïc pour des biplaces pour la section parapente du lycée hôtelier à Souillac.
→ L'informer qu'il faudrait qu'il y ait systématiquement un moniteur fédéral en plus.
L'EPAL va acheter des packs d'occasion à une école des Pyrénées.

AG :

Le 11 janvier 2020 à 17 h à Mairie.

Prochaine réunion le 11 janvier à 14 h 30.

Le Bureau de CVL46